



*Commune de Molenbeek-St-Jean – Division du Développement Urbain - Avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale
Contrat de Quartier Durable «Autour de Léopold II»*

Projet "CO-PRODUCTION JEUNES" 2016 Contrat de Quartier Durable "Autour de Léopold II"

Dossier de candidature

Ce dossier de candidature vous permet de proposer votre projet au jury chargé de la sélection de l'appel à projet **CO-PRODUCTION JEUNES**.

Les lauréats seront désignés par le Collège des Bourgmestre et Echevins.

Il est important que vous le remplissiez de façon précise.

Veillez prendre connaissance du règlement de l'appel à projet **CO-PRODUCTION JEUNES** et des critères de sélection ainsi que de la synthèse du diagnostic du programme de base du Contrat de quartier et du périmètre sur lequel les projets doivent avoir lieu.

Le règlement donne tous les détails sur les objectifs et les modalités des projets.

1. NOM DU PROJET :

.....

2. COORDONNEES DU OU DES PORTEUR(S) DU PROJET

STATUT DU GROUPE

Nom du groupe porteur

.....
.....
.....

Nom et prénom de la PERSONNE RESPONSABLE désignée du projet

.....

Rue :N°

Code postal/ville :

Tél. :

Mail :

Date de naissance :

Nom des autres porteurs

.....
.....
.....

Nom d'une personne responsable de l'asbl qui parraine le projet ainsi que les coordonnées de l'asbl

.....
.....

Rue :N°

Code postal/ville :

Tél. :

Mail :

N° de compte sur lequel le montant alloué doit être versé :

BE.....

Libellé au nom de :

6. LE(S) PARTENAIRE(S) ÉVENTUEL(S) DU PROJET

Avez-vous fait ou allez-vous faire appel à des organisations et/ou personnes ressources ?

Si oui, précisez lesquels, les coordonnées et leur(s) implication(s)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

7. FINANCEMENT

Pour réaliser votre projet, vous avez besoin d'un budget total de EUR.

Vous sollicitez un budget de « CO-Production » de EUR.

Autre(s) source(s) de financement EUR.

Détail des dépenses prévues pour la réalisation du projet (ex : communication, nourriture, location, achat...)

TYPES DE DÉPENSES	MONTANT
TOTAL	

8. ET APRÈS ? LES SUITES DU PROJET ?

Quelle(s) suite(s) ou perspective(s) imaginez-vous pour votre projet ?

.....

.....

.....

.....

.....

9. ENGAGEMENT

En cas de sélection, par le jury et le Collège, le ou les promoteur(s) s'engage(nt) :

- à suivre les termes de réalisation du projet tel que présenté dans la fiche projet ;
- à informer les membres du jury et à demander son accord pour toute modification importante du projet initial (ex : planning, personne responsable,...) ;
- à rembourser le montant total de l'aide allouée au cas où le projet ne serait pas réalisé dans les délais impartis ou du solde non utilisé ;
- à rentrer un rapport financier justifiant les montants alloués avec pièces et factures justificatives *ad hoc* en ce compris les pièces bancaires attestant du paiement de celles-ci ;
- à réaliser collectivement une évaluation de leur projet et à la présenter devant la Commission de Quartier du Contrat de quartier Durable Autour de Léopold II ;
- à autoriser une visibilité de votre projet par des photos, publications, vidéos...

Nous, soussignés..... (nom du responsable), nous nous engageons à réaliser le projet tel que décrit dans le cadre de la présente candidature et selon les modalités qui y figurent, si celui-ci est retenu.

Date:

Signature